

INVESTISSEMENTS D'AVENIR

Initiatives d'Excellence
En Formations Innovantes

SYNTHESE DU SUIVI

(2012 - 2015)

Relevés de dépenses
Compte-rendu d'activités
Indicateurs

Octobre 2015

Sommaire

Remarques liminaires

1. BUDGET ET DEPENSES	2
2. AVANCEMENT DES PROJETS	3
3. INDICATEURS	3
3.1. Indicateurs de réalisation.....	4
3.2. Indicateurs de résultats.....	5
3.2.1. <i>Formation initiale</i>	6
3.2.2. <i>Formation tout au long de la vie</i>	7
3.2.3. <i>Réalisations pédagogiques</i>	9
3.2.4. <i>Formation des formateurs</i>	10
3.2.5. <i>Dissémination des connaissances</i>	10
3.2.6. <i>Modèle économique</i>	11
3.3. Indicateurs d'impact.....	12
3.3.1. <i>Devenir des apprenants</i>	12
3.3.2. <i>Impact socio-économique</i>	13
3.3.2.1. <i>Contribution des entreprises</i>	13
3.3.2.2. <i>Création d'entreprises</i>	13
3.3.3. <i>Rayonnement</i>	14
3.3.3.1. <i>Essaimage pédagogique au niveau local</i>	14
3.3.3.2. <i>Essaimage pédagogique au niveau national</i>	14
3.3.3.3. <i>Rayonnement international</i>	14
3.4. Indicateurs spécifiques.....	15
4. STRUCTURATION DE LA « COMMUNAUTE IDEFI »	15
5. CONCLUSION	16

Remarques liminaires

L'appel à projets « *Initiatives d'excellence en formations innovantes* » (IDEFI) a vocation à valoriser l'innovation en formation par le soutien à des initiatives ambitieuses, à la hauteur des standards universitaires internationaux et emblématiques de l'offre universitaire de demain. Il a ainsi pour objet d'accélérer la transformation de l'offre de formation pour en renforcer la qualité, favoriser le renouvellement des méthodes d'enseignement et le décroisement des filières et en conforter l'attractivité dans le contexte mondial.

L'action vise à soutenir des propositions **structurantes** de nature à imprimer une nouvelle dynamique d'excellence et d'innovation, à tous les niveaux de formation (formation initiale et formation tout au long de la vie). L'objectif est de promouvoir de véritables « **démonstrateurs** » qui ont vocation à préfigurer les formations universitaires du futur par de nouveaux dispositifs, de nouvelles démarches de formation, de nouveaux contenus et de nouvelles méthodes.

Il s'agit donc de projets innovants sous de multiples aspects : attractivité, y compris internationale, des étudiants, employabilité, ingénierie de formation, pluridisciplinarité, lien avec la recherche, partenariats conduits pour parvenir aux résultats attendus. Les notions d'égalité des chances et de variété des publics formés sont également caractéristiques des projets IDEFI, qu'il s'agisse de formation initiale ou de formation tout au long de la vie professionnelle.

Enfin, ces *démonstrateurs* doivent avoir un *effet transformant* pour les établissements concernés, pour des regroupements d'établissements ou encore pour tout un champ de formation. On attend d'eux qu'ils aient une portée exemplaire pour le système universitaire dans son ensemble.

Trente-six projets sur les trente-sept sélectionnés ont été lancés (on rappelle qu'un projet porté par l>IDEX de Toulouse a été abandonné). Un rapport de suivi annuel détaillé est demandé aux Responsables. Ce rapport est complété par une réunion annuelle contractuelle avec l'ANR qui permet d'apprécier de manière globale le fonctionnement du projet et d'apporter des réponses aux questions qui peuvent se poser. D'une manière générale, un contact régulier avec les porteurs de projet est assuré.

Pour rappel, en 2012-13, le suivi pédagogique des projets couvrait la période allant du 17 avril 2012 au 30 avril 2013, le relevé de dépenses se rapportant à l'année 2012.

En 2013-14, les suivis pédagogiques et financiers ont tous deux porté sur la période allant du 1^{er} janvier 2013 au 31 juillet 2014, ceci afin de s'aligner avec le rythme des années universitaires pour les années suivantes. Il était en effet indispensable de corréliser l'état d'avancement des projets aux dépenses effectuées sur la même période.

Le rapport 2014-15 concerne la période allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015 en ce qui concerne les dépenses. Afin de préparer le point d'étape et l'audition devant le jury qui en a la charge, les 19-20 novembre 2015, il a été demandé aux Responsables d'établir un « *bilan d'étape approfondi* » depuis le début des projets, tout en distinguant ce qui relève de la période allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015. Les indicateurs portent sur chacune des trois périodes concernées et ont fait l'objet de réactualisations quand les Responsables l'ont estimé nécessaire. Ceci explique les différences qui peuvent être observées entre certaines données figurant dans la synthèse du suivi 2013-2014 et dans la présente synthèse.

Le bilan des rapports d'activité a été analysé globalement sous quatre aspects : (1) le budget et les dépenses, (2) l'avancement global du projet, (3) les indicateurs communs dans lesquels on a distingué les indicateurs de réalisation, de résultats et d'impact et (4) les indicateurs spécifiques. Enfin, la structuration de la « communauté IDEFI » a fait l'objet de remarques particulières.

IDEFI : Suivi 2012-2015

L'audition des Responsables des IDEFI par le Jury est un moment fort du « point d'étape ». Les membres du jury international qui avaient opéré la sélection des projets ont été sollicités et ont répondu positivement à une très grande majorité. Leur mission consistera à apprécier deux dimensions distinctes mais complémentaires :

- d'une part, la qualité intrinsèque des réalisations du projet : importance et intérêt des innovations, impact du projet sur ses destinataires directs, atteinte des objectifs,... Il y aura lieu en particulier de distinguer des réalisations qui apparaissent « hors du commun » ;
- d'autre part, l'impact du projet au-delà de ses bénéficiaires directs : effets d'entraînement, rayonnement du projet au sein de l'institution porteuse, sur le site, au niveau national,... On appréciera notamment ici l'effet-système, l'impact transformant sur le dispositif d'enseignement supérieur.

L'audition se déroulera en neuf sessions d'une heure chacune.. Les trente-six IDEFI auront ainsi l'occasion de présenter l'avancement de leurs projets et d'échanger avec des membres du Jury.

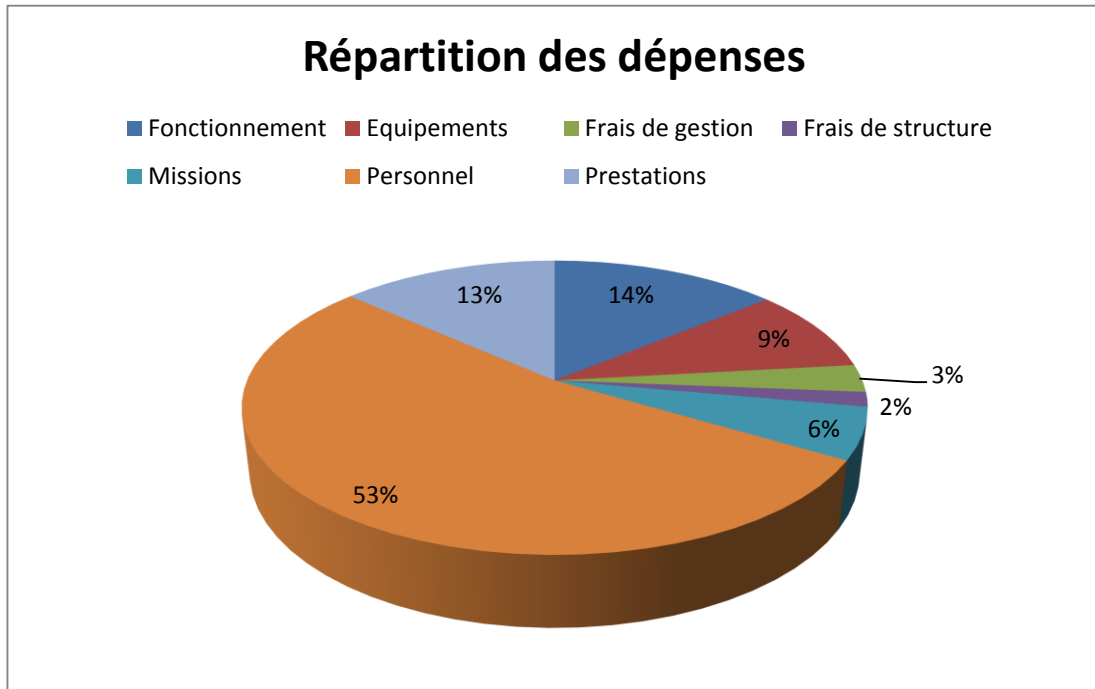
A l'issue de chaque audition, un rapport sera rédigé par le « président » de la commission, selon une trame commune. Un retour individuel sera fait à chaque Etablissement coordinateur d'IDEFI ou Etablissement Porteur dans le cas des IDEFI in Idex et à chaque Responsable leur permettant d'ajuster, si besoin, leurs actions. La présidente du Jury aura la tâche de préparer une synthèse globale. Nous aurons ainsi une vue qualitative à la fois très précise et très large sur l'ensemble des projets IDEFI.

1. BUDGET ET DEPENSES

La dotation totale des IDEFI s'élève à 184 000 000 € et se décompose comme suit : une somme de 138 200 000 € au titre de l'action IDEFI *stricto sensu*, à laquelle se rajoute le montant de 45 800 000 € sur fonds IDex pour les IDEFI in Idex. Depuis le lancement des projets, un montant correspondant à 34 % de la dotation totale a été versé à chaque projet, conformément aux échéanciers indiqués dans les conventions attributives d'aide. Après la phase de démarrage qui a été plus ou moins longue selon les projets, on constate que plus de 90 % des versements ont été dépensés, ce qui est le signe d'une bonne marche des projets.

	TOTAL 2012-2015
Versements	55 358 906 €
% dotation	34%
Dépenses	51 364 674 €
% dotation	31 %
% versements	93%

La répartition des dépenses depuis le début du programme est donnée sur le diagramme suivant :



Répartition des dépenses des IDEFI sur la période 2012-2015

On observe que le premier poste de dépenses est toujours la masse salariale (53%), suivi du fonctionnement (14%, dont 3% d'aides aux étudiants), des prestations de service (13%), des équipements (9%), des missions (6%) des frais de gestion (3%) et de structure (2%). Ce profil de dépenses reste très stable dans le temps, il est quasi identique à celui relevé sur la période 2013-2014.

2. AVANCEMENT DES PROJETS

Toutes les structures nécessaires au bon déroulement des projets sont mises en place. Globalement, les calendriers de réalisation sont respectés.

Les dispositifs d'auto-évaluation et les indicateurs spécifiques associés sont décrits dans tous les projets.

Enfin, les porteurs ont également décrit leurs liens avec le monde socio-économique, les réseaux et partenariats engagés ainsi que les moyens permettant de garantir la dissémination du projet et la pérennité à long terme. Un jugement qualitatif sur ces aspects sera porté par le jury lors des auditions des 19-20 novembre 2015.

3. INDICATEURS

Pour rappel, en 2012 qui était l'année de lancement, seuls les indicateurs spécifiques à chaque projet devaient être proposés dans le cadre du processus d'autoévaluation obligatoire. Cette mise en place n'avait pas été entièrement satisfaisante, puisqu'elle était absente de nombreux projets. Le processus d'autoévaluation et ses indicateurs associés sont maintenant en place pour la totalité des projets.

IDEFI : Suivi 2012-2015

Pour la période 2013-2014, des indicateurs communs ont été élaborés lors d'un processus itératif qui a mis à contribution notamment plusieurs porteurs de projet ainsi que des membres du jury et ont été validés par le comité de pilotage de l'action IDEFI. Ces indicateurs ont été renseignés dans le cadre du bilan couvrant les années 2012-13, 2013-14, et 2014-15, en plus, naturellement, des indicateurs spécifiques laissés au choix des porteurs. Tous les indicateurs n'ont pas été remplis de manière systématique (mise à zéro par défaut) ce qui a nécessité parfois un traitement manuel de données qui, pour certaines d'entre elles, ne figurent que dans un nombre restreint de projets.

3.1. Indicateurs de réalisation

Ces indicateurs portent sur les effectifs de l'IDEFI, du début des projets au 30/06/2015. Comme on le voit sur le tableau ci-après, le nombre de personnes impliquées dans l'ensemble du programme IDEFI est important, qu'il s'agisse de personnels statutaires ou contractuels (CCD et CDI). La question du maintien de ces effectifs au-delà du financement par le PIA se pose d'ores et déjà.

En revanche, le nombre de doctorants impliqués est très faible (cent-deux) et moins de 10% de ces doctorants sont financés par les IDEFI. Il en va de même pour les post-doctorants (huit en 2014-2015).

Statut / Fonctions	Personnels statutaires		Personnels en CDD						Personnels en CDI	
			Post-doctorants		Doctorants		Autres			
	Nb de personnes physiques	ETPT h.mois	Nb de personnes physiques	ETPT h.mois	Nb de personnes physiques	ETPT h.mois	Nb de personnes physiques	ETPT h.mois	Nb de personnes physiques	ETPT h.mois
Chercheurs (dont IGR)	180	163	8	77	102	372	61	310	50	186
Enseignants chercheurs	3 125	2 608					150	530		
Personnels de soutien	579	1 414					427	2 415	141	622
Total	3 884	4 185	8	77	102	372	638	3 255	191	808

DOCTORANTS

	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Nombre de thèses initiées dont le financement est entièrement assuré par l'IDEFI	0	0	8
Nombre de thèses initiées co-financées à 50% ou plus par l'IDEFI	0	0	1
Nombre de thèses en cours dans l'IDEFI (quel que soit le type de financement)	0	0	102

DONT :

DOCTORANTS AYANT EFFECTUE LEUR M2 OU EQUIVALENT DANS UNE AUTRE UNIVERSITE QUE CELLE OU ILS SONT INSCRITS EN THESE :

	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Nombre de doctorants financés à 50% ou plus par l'IDEFI ayant effectué leur M2 ou équivalent dans une université étrangère	0	0	0
Nombre de doctorants financés à 50% ou plus par l'IDEFI ayant effectué leur M2 ou équivalent dans une autre université française	0	0	2

POST- DOCTORANTS *

	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Nombre total de post-doctorants (personnes physiques)	0	0	8
Dont nombre de post-doctorants recrutés à l'étranger (personnes physiques)	0	0	0

**Sont comptabilisés uniquement les post doctorants dont le salaire est assuré entièrement ou partiellement par le financement IA de l'IDEFI.*

PROFESSEURS INVITES

	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Somme des mois effectués par des Professeurs invités	5.5	16	22

On observe une montée en puissance régulière en terme de nombre de projets ayant fait appel à des professeurs invités (trois réponses en 2012-13, neuf en 2013-14 et onze en 2014-15) et de nombre de mois de présence (multiplication par quatre depuis le début).

3.2. Indicateurs de résultats

Les indicateurs de résultats choisis concernent la formation initiale, la formation tout au long de la vie, les réalisations pédagogiques, la formation des formateurs, la diffusion de connaissances et le modèle économique.

3.2.1. Formation initiale

Les résultats quantitatifs globaux sont regroupés sur un tableau unique, ci-après.

	2012-2013		2013-2014		2014-2015	
	cible	réalisé	cible	réalisé	cible	réalisé
Taux de sélection	69%	67%	64%	64%	57%	57%
Nombre d'apprenants entrants	6 901	16 450	10 873	27 818	23 315	33 100
Nombre d'apprenants ayant validé la formation	6 145	7 399	9 222	13 422	13 411	21 498
Parmi les apprenants, pourcentage (%) de « satisfaits » après retour enquête de satisfaction	92%	88%	95%	89%	92%	90%
Taux d'abandon	15%	19%	14%	13%	15%	18%
Egalité des chances : pourcentage (%) de femmes/total entrants	53.3%	51.5	52.5	49.6	52.5%	47.6%
Egalité des chances : pourcentage (%) de boursiers entrants	32%	37%	39%	41%	35.5%	41%

Chaque rubrique fait l'objet des commentaires suivants :

(1) Taux de sélection

La moyenne des taux de sélection a été effectuée sur un petit nombre de projets (huit en 2012-2013 et dix les deux années suivantes). On observe une bonne adéquation entre cible et réalisé et une tendance à davantage de sélectivité (passage de 67% à 64% puis à 57%).

(2) Nombre d'entrants

Sur l'année universitaire 2012-2013, plus de 16 000 étudiants ont été déclarés avoir bénéficié des formations innovantes portées par les IDEFI. Ce nombre augmente régulièrement car près de 28 000 apprenants entrants sont déclarés sur l'année scolaire 2013-2014 et plus de 33 000 en 2014-2015. On remarque que pour quinze projets, aucun apprenant entrant n'est déclaré en 2012-2013, année de lancement du programme IDEFI. Ce nombre tombe à sept pour 2013-2014 mais reste encore égal à six pour 2014-2015, ce qui est surprenant. Pour quatre projets parmi les six en question, aucun apprenant en formation continue n'est déclaré non plus. Ce point devra être éclairci avec les responsables lors des auditions devant le jury au cours du point d'étape de novembre.

Il est à noter que des valeurs-cibles avaient été demandées afin de les comparer avec les valeurs réalisées. Malheureusement, cette comparaison globale est rendue impossible par le fait que la cible est affichée à 0 pour une trop grande proportion de projets (six sur quinze en 2012-2013, dix sur vingt-neuf en 2013-2014 et neuf sur trente en 2014-2015). Toutefois, si l'on considère les vingt-et-un projets pour lesquels une valeur-cible non nulle est affichée, on peut comparer pour ces projets le nombre total des entrants avec la valeur-cible totale. On obtient respectivement 45 379 entrants pour une cible de 41 089.

(3) Nombre d'apprenants ayant validé la formation

En ce qui concerne le nombre d'apprenants ayant validé la formation, toute comparaison « brute » entre les valeurs-cibles et les valeurs atteintes est erronée, pour les mêmes raisons que précédemment. En 2012-2013, des valeurs-cibles non nulles sont indiquées dans onze projets sur les seize qui ont validé des formations. Pour ces onze projets, les valeurs-cibles et les valeurs atteintes sont respectivement 6145 et 6333. En 2013-2014 et 2014-2015, on peut considérer que dix-sept réponses sur vingt-quatre sont fiables (valeurs-cibles et valeurs atteintes non nulles). On obtient pour ces dix-sept réponses, en 2013-2014 une valeur-cible de 9148 pour un réalisé de 9648 et en 2014-2015 une valeur-cible de 13365 pour un réalisé de 13327. Cette courte analyse montre que les valeurs atteintes sont en fait très proches des valeurs-cibles quand les responsables font l'effort de se donner des valeurs-cibles.

Enfin, il est impossible de comparer sur le court terme le nombre d'apprenants ayant validé la formation avec le nombre d'apprenants entrants (formations sur plusieurs années, première promotion cette année).

(4) Taux de satisfaction

Les taux de satisfaction sont moyennés sur des petits nombres de projets (huit, quinze et seize en 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 respectivement). Ils sont cependant élevés (de l'ordre de 90%), ce qui est encourageant.

(5) Taux d'abandon

Les taux d'abandon sont moyennés sur des petits nombres de projets (sept, dix et douze en 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 respectivement). Ils restent inférieurs à 20%.

(6) Egalité des chances : proportion de femmes dans les entrants

Même si tous les responsables ne se sont pas mobilisés pour répondre, le nombre de réponses (dix-sept, vingt-trois et vingt-quatre pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 respectivement) donne un aperçu assez réaliste de la situation : l'égalité femmes/hommes est à peu près réalisée.

(7) Egalité des chances : proportion de boursiers entrants

Moins de la moitié des responsables ont fourni des réponses. Sur ces éléments, une tendance à la hausse semble se dessiner, avec un taux supérieur à 40%.

3.2.2. Formation tout au long de la vie

La formation tout au long de la vie concerne seize projets. Les indicateurs ont pour la plupart été renseignés convenablement. Certaines rubriques (taux de sélection ou pourcentage femmes/total) n'ont toutefois été remplies que pour un nombre restreint de projets (quatre projets parfois).

Le tableau ci-après récapitule l'ensemble des données obtenues.

IDEFI : Suivi 2012-2015

	2012-2013		2013-2014		2014-2015	
	cible	réalisé	cible	réalisé	cible	réalisé
Taux de sélection (%)	92%	97%	84%	80%	87%	82%
Nombre total d'apprenants entrants :	255	6 136	1 044	6 964	3 392	16 975
Dont salariés	210	6 080	947	6 831	2 976	15 816
Dont demandeurs d'emploi	36	53	87	94	297	873
Dont autres*	9	3	10	39	119	286
Nombre d'apprenants ayant validé la formation	190	433	898	1 070	1 683	2 645
Montant des droits liés à la formation continue (€)	0	21 200	13 000	50 260	66 800	62 280
Parmi les apprenants, pourcentage (%) de « satisfaits » après retour enquête	100	92	94	93	92	94
Egalité des chances : pourcentage (%) de femmes/total entrants	50%	54.5%	56%	57%	50%	58%

* La catégorie « autres » représente des professions libérales.

Comme pour la formation initiale, les commentaires qui suivent portent sur chacune des rubriques du tableau précédent.

(1) Taux de sélection

Les taux de sélection moyens (valeurs-cibles et réalisées) sont calculés sur de faibles nombres (cinq en 2012-13 et 2013-14 ; six en 2014-15). Après une valeur élevée au démarrage (97%), le taux moyen semble se stabiliser à une valeur légèrement supérieure à 80%.

(2) Nombre d'entrants

Le nombre total d'apprenants en formation continue marque une augmentation constante depuis le lancement des projets. Il faut également noter que les porteurs ont très largement revu à la hausse les effectifs par rapport aux données qu'ils avaient communiquées en 2014 : 6 136 en 2012-2013 (au lieu de 1 072 déclarés pour cette période en 2014), 6 964 en 2013-2014 (au lieu de 2 971) pour atteindre 16 975 en 2014-2015.

La très grande majorité (plus de 90%) des apprenants sont actuellement salariés. Les demandeurs d'emploi sont passés de moins de 1% des effectifs à un peu plus de 5%, leur augmentation absolue étant spectaculaire (multiplication par un facteur supérieur à 16 !).

Les valeurs réalisées sont bien supérieures aux valeurs-cibles, essentiellement parce que dans plusieurs projets les valeurs-cibles sont affichées à 0. Par exemple, si l'on corrige en ne prenant en compte, sur les seize projets qui affichent des apprenants salariés en 2014-15, que les dix qui ont affiché des valeurs cohérentes, on obtient une valeur réalisée moyenne de 3 695, plus proche de la valeur-cible (2 976). Cette valeur reste néanmoins supérieure à la valeur-cible ce qui peut être le signe d'une certaine pression sur la formation tout au long de la vie.

(3) Nombre d'apprenants ayant validé la formation

Le nombre d'apprenants ayant validé la formation est également en croissance très forte, passant de 433 à 1070 puis à 2645, ces valeurs étant assez proches des valeurs-cibles (190, 898 et 1683 respectivement). Toutefois, le nombre d'apprenants ayant validé la formation en 2014-15 n'était pas connu en juillet 2015 pour tous les projets IDEFI. Cela signifie que la valeur de 2645 est probablement inférieure à la valeur réelle et que toute comparaison avec le nombre d'entrants en 2014-2015 est sujette à caution. Enfin, plusieurs projets affichent des valeurs-cibles à zéro, ce qui fausse le résultat global.

(4) Montant des droits liés à la formation continue

Le montant des droits liés à formation continue a presque triplé depuis le début, ce qui correspond au quasi triplement du nombre d'apprenant entrants. Depuis le lancement des projets, le montant total s'élève à 133 740 €, pour un nombre total d'apprenants entrants égal à 30 105. Un calcul rapide montre que le chiffre d'affaires moyen par apprenant est à peine supérieur à 4 euros. Sachant que la formation continue au niveau national génère un chiffre d'affaire moyen par apprenant de l'ordre de 900 euros, si l'on appliquait cette moyenne aux 16 975 entrants dans les IDEFI, on obtiendrait 15.5 Millions d'euros. On dispose ainsi d'un gisement largement sous-exploité. Une analyse plus détaillée montre que d'une part un faible nombre de projets IDEFI génèrent des ressources significatives et que d'autre part certains projets attirant des effectifs importants *via* des cours en ligne, n'engendrent pas de chiffre d'affaires élevé. Cette observation pose la question du modèle économique des MOOCS : la très grande majorité des apprenants en formation continue des IDEFI suivent des cours en ligne qui, bien souvent (trop souvent!) ne sont pas facturés.

(5) Taux de satisfaction

Le pourcentage de « satisfaits » est très élevé, ce qui atteste de la qualité des formations assurées dans le cadre des IDEFI, même si cette appréciation doit être pondérée compte tenu des très faibles montants facturés.

(6) Egalité des chances

La proportion femme/total donne des résultats montrant une très légère féminisation des effectifs. Il faut être toutefois prudent compte tenu du faible nombre de réponses (quatre en 2012-2013, neuf en 2013-2014 et dix en 2014-2015).

(7) Taux d'abandon

L'analyse des taux d'abandon est non pertinente vu le très faible nombre de réponses. Ce point n'est manifestement pas une préoccupation des porteurs de projets, ce que l'on peut regretter. C'est une question qu'il faudra adresser au point d'étape.

3.2.3. Réalisations pédagogiques

Il est fait état de réalisations pédagogiques numériques dans quatorze projets en 2012-13, dans vingt-huit en 2013-14 et dans vingt-neuf en 2014-15. Pour les réalisations pédagogiques « autres », les données sont les suivantes : seize projets en 2012-13, 29 en 2013-14 et trente en 2014-15. Il est important d'observer que plus de la moitié des dispositifs ainsi créés sont des dispositifs numériques (MOOCs, « serious games », plateformes de e-learning, méthodes mises en ligne,...).

Le tableau suivant présente les résultats.

	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Nombre de dispositifs pédagogiques numériques produits	182	812	1 028
Autres réalisations	113	636	749

Ces données montrent une progression notable, même si certains projets, en nombre réduit, n'affichent aucune réalisation pédagogique, ce qui tient parfois à la nature du projet.

3.2.4. Formation des formateurs

L'accompagnement des formateurs appelés à dispenser de nouvelles formations ou à utiliser de nouveaux outils pédagogiques est une préoccupation importante, comme en témoigne le nombre de formateurs ou tuteurs, formés au dispositif, qui est en croissance au cours des deux précédentes années universitaires.

	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Nombre de formateurs/tuteurs (participant au dispositif) formés	1261	2190	2881

Cette préoccupation est présente dans un nombre croissant de projets : vingt-et-une réponses non nulles en 2012-13, vingt-neuf réponses en 2013-14, trente en 2014-15.

3.2.5. Dissémination des connaissances

	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Nombre de publications, ouvrages et articles scientifiques	85	129	258
Nombre de séminaires et de conférences organisées ou co-organisées	119	333	355
Nombre d'actions de communication	271	547	875

Le nombre d'actions de diffusion des connaissances (publications, ouvrages et articles ; séminaires, conférences ; actions de communication) augmente régulièrement depuis 2012-2013. On arrive en 2014-15 à une moyenne de sept publications ou ouvrages par projet, d'une dizaine de séminaires et plus de vingt-quatre actions de communication. On note toutefois que dans deux projets, aucune action de diffusion des connaissances n'a été déclarée, et pour quatre projets (y compris les deux précédents) aucune publication ni aucun séminaire n'est indiqué. Cette situation est préoccupante et sera suivie au point d'étape de novembre 2015.

3.2.6. Modèle économique

L'un des critères de l'action IDEFI était de soutenir des projets ayant le potentiel d'être autofinancés à l'issue de la phase de financement au titre des Investissements d'Avenir. C'est pourquoi il est important d'estimer les ressources extérieures, qu'il s'agisse des co-financements dans le cadre de projets partenariaux, des contributions financières directes des entreprises et bien sûr des recettes issues des droits liés à la formation continue.

Des co-financements sont déclarés dans dix-neuf projets (contre treize projets en 2013-14). Ces co-financements sont à différencier des apports des partenaires. En effet, dans trois projets (autres que ceux cités précédemment), il est manifestement fait état d'apports plutôt que de co-financements et ces données ont donc été écartées de la présente analyse mais se retrouveront au titre des « contributions directes des entreprises ».

	Montant du co-financement depuis le début du projet	Montant du co-financement 2014-2015
Public national	7 537 850 €	3 115 684 €
Public Collectivités territoriales	4 090 127 €	1 174 933 €
Public Européen	964 898 €	264 663 €
Public international (hors Europe)	149 625 €	149 625 €
Privé	4 317 411 €	2 001 192€
Autres	91 605 €	39 816€
TOTAL	17 151 516 €	6 745 913€

Le total des co-financements obtenus par dix-neuf projets lors de la période 2014-2015 s'élève à près de 7 M€, ce qui conduit à un montant total depuis le début du programme légèrement supérieur à 17 M€. La majorité de ces co-financements sont de provenance publique (régionale ou nationale) : 68 % des co-financements totaux. La contribution de l'Europe reste faible (de l'ordre de 6 %). Enfin, la contribution relative des entreprises à ce cofinancement a augmenté pour atteindre 30% en 2014-2015. Elle s'élève à 25% du cofinancement depuis le début du programme.

A ces cofinancements, on doit ajouter les apports directs des entreprises qui relèvent plutôt de l'impact des projets et feront à ce titre l'objet de commentaires spécifiques dans le paragraphe 3.3.2.1. Les montants levés depuis le début et en 2014-2015 figurent dans le tableau ci-dessous.

	Montant total depuis le début	2014-2015
Contribution financière directe (€)	1 048 942 €	856 085 €

Enfin, si l'on ajoute également le montant des droits issus de la formation tout au long de la vie (133 740 euros depuis le début), le montant total des ressources dépasse 18.3 M € ce qui représente un tiers des versements dont ont bénéficié les 36 IDEFI depuis le lancement de l'opération. On a ainsi un effet de levier déjà significatif mais qui doit encore s'amplifier.

3.3. Indicateurs d'impact

Les indicateurs d'impact concernent le devenir des apprenants à l'issue de la formation, l'impact socio-économique du projet et le rayonnement, tant au niveau local que national et international.

3.3.1. Devenir des apprenants

Les résultats « bruts » figurent sur le tableau suivant :

	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Nombre d'apprenants en poursuite d'étude	4 574	6 803	6 828
Nombre d'apprenants en insertion professionnelle	631	828	905
Nombre d'apprenants réorientés	7	33	43
Nombre d'apprenants ayant changé d'activité	0	0	0
Nombre d'apprenants en reprise d'emploi	1 240	1 267	45

(1) Poursuite d'études

Les valeurs indiquées sont probablement sous-estimées car en 2014-15, seulement dix-neuf porteurs d'IDEFI ont déclaré des apprenants en poursuite d'études (contre vingt en 2013-14 et treize en 2012-13).

(2) Insertion professionnelle

Le nombre d'apprenants en insertion professionnelle est en augmentation régulière, ce qui encourageant. Cette tendance devra être confirmée dans le futur.

(3) Réorientation

Le nombre d'apprenants réorientés est passé de sept en 2012-13 à quarante-trois en 2014-15. Ce point ne concerne que peu de projets (six en 2013-14 et en 2014-15), ce qui fait que « l'effet IDEFI » est difficile à apprécier.

(4) Changement d'activité.

Aucune IDEFI n'a permis, pour le moment, de changer d'activité, dans le cadre de métiers nouveaux par exemple. Il est sans doute encore trop tôt pour en tirer des conclusions.

(5) Reprise d'emploi

Trois porteurs d'IDEFI ont déclaré des apprenants en reprise d'emploi pour 2012-13, quatre en 2013-14 et sept en 2014-15. L'un d'entre eux totalise 1 209 apprenants en reprise d'emploi après l'année scolaire 2012-13, 1 210 en 2013-14, 0 en 2014-15, le porteur considérant qu'il ne dispose pas des données pour 2014-15 au 31/07/2015. Sous réserve de confirmation de ce nombre (de l'ordre de 1200) en 2014-15, on pourra considérer que le nombre d'apprenants en reprise d'emploi se situe entre 1200 et 1300 par an.

Cet indicateur doit être analysé dans la durée compte tenu du faible nombre de réponses (sept IDEFI seulement, mais fortement concentrés sur la reprise d'activités professionnelles).

3.3.2. Impact socio-économique

3.3.2.1. Contribution des entreprises

Les données suivantes permettent d'apprécier de manière quantitative la contribution des entreprises.

	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Nombre d'heures de formation assurées par des représentants du monde socio-économique	4 119	8 993	16 870
Nombre d'installations industrielles mises à disposition	90	125	156
Contribution financière directe hors co-financement (€)	78 725	114 131	856 086

Le nombre d'heures de formation assurées par des représentants du monde socio-économique connaît une forte augmentation (doublement chaque année depuis 2012-13) pour dépasser 16 000 heures en 2014-15. Cette tendance marque le signe d'une implication croissante des entreprises dans les projets IDEFI.

Par ailleurs, sept IDEFI ont bénéficié de la mise à disposition d'installations lors de l'année de lancement, onze projets sont dans ce cas en 2013-2014 et en 2014-15. Le nombre d'installations mises à disposition par le monde socio-économique est en nette augmentation depuis 2012-2013 (passage de 90 à plus de 150).

Enfin, trois projets bénéficient d'une contribution financière directe des entreprises depuis le début, deux de plus en 2014-2015. Cet apport des entreprises est différent du co-financement car il se fait sous la forme de « cash », sans affectation préétablie ce qui n'est pas le cas des co-financements. Il s'agit bien d'un effet d'impact parce que l'expression concrète du soutien des entreprises résulte de l'appréciation positive qu'elles ont sur les projets qu'elles décident de soutenir a posteriori et non d'une démarche visant à un résultat a priori, comme c'est le cas (au moins partiellement) des co-financements. On voit bien que les montants correspondants marquent une augmentation forte entre 2012-13 (un peu moins de 80 000 euros), 2013-14 (un peu plus de 110 000 euros) et 2014-15 où l'on dépasse 850 000 euros. On atteint ainsi un total de 1 048 942 euros. Si l'on somme ce montant avec la contribution des entreprises au co-financement (4 317 411 euros, cf. §3.1.6), on dépasse 5.3 M€, valeur qui représente un peu moins de 10% de la somme totale versée aux IDEFI dans le cadre du PIA.

3.3.2.2. Création d'entreprises

	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Nombre d'entreprises créées par les apprenants à l'issue de leur formation et taille de ces entreprises en ETP	8	18	52

Le nombre d'entreprises créées par les apprenants à l'issue de leur formation s'élève à huit dès l'année de lancement, pour atteindre cinquante-deux en 2014-15. Il faut également noter qu'en 2012-13, seuls trois IDEFI étaient concernés et que dix le sont en 2014-15.

Pour certains de ces projets, la formation à l'entrepreneuriat est un objectif majeur (i.e. un résultat), pour les autres, ces créations s'inscrivent dans une démarche d'accompagnement des apprenants dans la valorisation de leurs compétences et dans leur insertion professionnelle (i.e. un impact).

3.3.3. Rayonnement

En tant que démonstrateurs devant avoir un effet transformant sur le paysage de l'enseignement supérieur français, il est attendu que les IDEFI diffusent leur expérience, leurs bonnes pratiques mais aussi leurs réalisations pédagogiques dans un rayon de plus en plus large au fil des années.

3.3.3.1. Essaimage pédagogique au niveau local

Vingt-cinq IDEFI ont essaimé des modules au niveau local. Même si le nombre de modules a pratiquement triplé entre les périodes 2012-2013 et 2014-2015, le nombre de projets contributeurs n'a que très peu augmenté entre 2013-2014 (vingt-trois) et 2014-2015 (vingt-cinq). Il reste dix projets qui n'ont pas encore diffusé de modules localement.

Le nombre d'enseignants formés sur le site a plus que doublé depuis le début mais on est passé de vingt réponses en 2013-2014 à vingt-trois en 2014-2015, ce qui est une progression lente.

	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Nombre de modules IDEFI intégrés dans des formations au niveau local	642	1 273	1 978
Nombre d'enseignants formés sur le site	833	1 174	1 885

3.3.3.2. Essaimage pédagogique au niveau national

Dix-neuf IDEFI ont également vu au moins un de leurs modules intégrés dans une formation sur le territoire français. Le nombre de modules diffusés au niveau national est, de manière tout à fait attendue, plus faible que le nombre de modules diffusés au niveau local. Il faut toutefois souligner que près de 400 modules ont été diffusés dès la troisième année du programme IDEFI.

	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Nombre de modules IDEFI intégrés dans des actions pédagogiques au niveau national	17	189	373
Nombre d'enseignants formés au niveau national	109	323	541

Le nombre d'enseignants formés au niveau national a été multiplié par cinq depuis le lancement du programme et vingt projets sont concernés. Cette progression est très encourageante quant au pouvoir de diffusion des IDEFI.

3.3.3.3. Rayonnement international

Cinq porteurs d'IDEFI ont déclaré avoir reçu des professeurs étrangers en 2012-2013, neuf en 2013-2014 et douze en 2014-2015. Le nombre de professeurs invités a presque triplé entre l'année de lancement et la troisième année du programme, passant de 24 à 64. On note toutefois qu'il s'agit de séjours très courts car si l'on considère le nombre de mois effectués par des professeurs invités pour la même période (22 en 2014-15, comme indiqué dans le paragraphe 3.1), on obtient une moyenne de l'ordre de six jours par individu.

Seuls seize IDEFI déclarent avoir inscrit des apprenants étrangers. Leur nombre qui augmente régulièrement a presque doublé depuis le lancement.

Quatre IDEFI en 2012-13, 2013-14 et cinq en 2014-15 ont procédé à des doubles diplômes ou des co-diplômes avec une université étrangère. Le nombre total d'apprenants concernés est d'une trentaine par an, ce qui est faible. Les responsables devront être alertés sur l'importance de ce paramètre pour le rayonnement international des IDEFI.

	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Nombre de professeurs étrangers invités financés totalement ou partiellement par le projet	24	54	64
Nombre d'apprenants étrangers inscrits	2 269	3 184	4 291
Nombre de doubles diplômes et de co-diplômes* avec une université étrangère	29	28	35

* Il s'agit de réelles co-diplômations, au sens de la circulaire n° 2011-009 du 11 mai 2011 relative aux modalités d'élaboration et de délivrance des diplômes dans le cadre d'un partenariat international.

3.4. Indicateurs spécifiques

Les indicateurs spécifiques sont une composante clé du dispositif d'auto-évaluation. Tous les projets en ont fourni. L'évolution au cours du temps de ces indicateurs sera un outil essentiel du suivi individuel de chaque projet. D'ores et déjà, le jury en novembre 2015 pourra s'appuyer sur les premières données disponibles.

4. STRUCTURATION DE LA « COMMUNAUTE IDEFI »

Au-delà de la mise en place de réseaux informels, à l'initiative des porteurs de projets IDEFI, on peut citer plusieurs événements forts sur la période concernée : le « *Premier Colloque IDEFI* » qui s'est tenu en décembre 2013 sous l'égide du MENESR, du CGI et de l'ANR et la participation des IDEFI aux Rencontres Université Entreprises (RUE).

Créées en 2008 par l'AEF, les Rencontres Universités Entreprises (RUE) permettent aux acteurs universitaires, économiques et institutionnels d'échanger sur la problématique de la formation et de l'insertion professionnelle.

En 2014, vingt deux IDEFI (sur les trente-six) ont pris l'initiative de se regrouper et ont ainsi saisi cette occasion exceptionnelle de se rendre visibles au sein du monde socio-économique. En 2015, vingt-trois IDEFI se sont mobilisés, dont dix qui n'étaient pas présents en 2014, ce qui conduit à dire que trente-deux IDEFI ont participé à au moins une des deux Rencontres en deux ans. L'édition 2016, en cours de préparation, associera davantage les organisateurs des RUE de sorte que la participation des IDEFI devienne un véritable atout des RUE.

5. CONCLUSION

Les projets IDEFI ont désormais atteint leur régime de croisière après leur lancement au printemps 2012. Il existe toutefois plusieurs projets qui n'ont encore accueilli aucun apprenant. Si cette situation perdurait, elle deviendrait préoccupante.

Les versements effectués correspondent à 34% de la dotation globale et les dépenses s'élèvent à 93% des versements, ce qui est le signe d'une bonne marche des projets.

La répartition des dépenses est quasi identique à celle pour la période 2013-2014. Le principal poste est toujours la masse salariale (53%). Le nombre de personnes statutaires impliquées dans les projets IDEFI depuis leur lancement s'élève à près de 4 000 ; on compte également plus de 600 personnels en CDD et près de 200 en CDI. Il y a lieu d'engager dès à présent une réflexion sur la manière de pérenniser les ressources humaines à la fin du financement des IDEFI.

D'une manière générale, les structures devant assurer le bon déroulement des projets ont été mises en place et fonctionnent correctement même s'il a fallu intervenir pour corriger certains dysfonctionnements. On note toutefois que le dispositif d'autoévaluation, pourtant obligatoire, a parfois été traité avec un peu de légèreté. De la même façon, les indicateurs communs n'ont pas toujours été remplis avec soin, ce qui a nécessité des corrections manuelles des données. Par ailleurs, il avait été demandé aux responsables de projets de réactualiser leurs données depuis le début des projets. Cette opération a parfois conduit à des modifications importantes par rapport à ce qui avait été déclaré en 2012-13 et en 2013-14.

En ce qui concerne la formation initiale, le nombre d'entrants a doublé entre 2012-13 et 2014-15 (passage de 16 450 à 33 100). Le nombre total d'apprenants ayant bénéficié d'une formation «labellisée IDEFI» et financée par les IA s'élève à près de 80 000.

En matière de formation tout au long de la vie, on observe une augmentation encore plus spectaculaire des effectifs entre les trois années universitaires de référence, même si les chiffres sont plus modestes (environ 6 000 en 2012-13, 7 000 en 2013-14 et 17 000 en 2014-15).

La formation des formateurs occupe une place importante : plus de 6 000 personnes ont été formées depuis le début du programme et ceci concerne trente projets sur trente-six. Cet effort doit être poursuivi car il s'agit d'un outil majeur pour assurer à la fois la diffusion et la pérennisation du programme.

Le dynamisme des porteurs de projet et leur force d'innovation peuvent s'apprécier au nombre de dispositifs pédagogiques réalisés : 295 en 2012-13 contre plus de 1 700 en 2014-15. On note que 1 500 dispositifs pédagogiques *numériques* ont été réalisés depuis le début du programme.

L'un des critères retenus par le jury lors de la sélection des lauréats était le potentiel d'autofinancement des projets. On constate que les ressources extérieures, qui viennent s'ajouter aux financements IDEFI versés au titre des Investissements d'Avenir, atteignent un tiers du montant de ces financements. La contribution du secteur privé à ces ressources extérieures est de 30%. La part représentée par les droits liés à la formation continue est quant à elle inférieure à 1%. Il existe donc une marge importante de progression dans le domaine de la formation tout au long de la vie qui doit faire l'objet d'un modèle économique adapté.

Il est sans doute un peu prématuré de vouloir connaître le devenir des apprenants. La très grande majorité de ces derniers est en poursuite d'études. Toutefois, on note que les apprenants déclarés en insertion professionnelle augmentent régulièrement : plus de 600 en 2013-13 et plus de 900 en 2014-15. Le nombre d'apprenants en reprise d'emploi se situe entre 1200 et 1300 par an. Ces données, encore fragiles, devront être confirmées dans la durée. Enfin, 78 entreprises ont été créées depuis le lancement du programme, dont 52 en 2014-15.

L'essaimage au sein du dispositif national a progressé fortement d'une année à l'autre : 17 « *modules IDEFI* » intégrés au niveau national en 2012-13, 189 en 2013-14 et 373 en 2014-15. Le nombre d'enseignants formés au niveau national progresse également et a dépassé 500.

La diffusion des connaissances (publications, ouvrages et articles ; séminaires et conférences organisés ; actions de communication) augmente régulièrement. En moyenne, 13 publications ont été produites par projet depuis le lancement de l'action, 22 séminaires ont été organisés et 47 actions de communication ont été faites. Toutefois, quelques projets sont en très en deçà de ces valeurs moyennes. Les responsables devront être alertés sur ce point.

La communauté IDEFI a commencé très tôt à se structurer en vue notamment de systématiser les échanges de bonnes pratiques en matière d'innovation pédagogique. Il est important d'accompagner les porteurs dans cette démarche qui est propice à la dissémination des résultats et qui a déjà été engagée à des degrés divers. Certains membres du jury de sélection y sont associés.

Au-delà de ces actions, la tenue du colloque en décembre 2013 a fortement contribué à l'essaimage du programme IDEFI au sein de la communauté universitaire.

La participation de la quasi-totalité des porteurs d'IDEFI (32 sur 36) aux rencontres Universités Entreprises (RUE) en 2014 ou 2015 a permis de poursuivre ce travail d'essaimage tout en l'élargissant au secteur socio-économique.

Enfin, l'attractivité internationale du programme IDEFI peut s'apprécier par le nombre de professeurs invités financés partiellement ou totalement par le programme (passage de 24 à 64 depuis le début) ou encore d'étudiants étrangers inscrits (passage de plus de 2 200 à plus de 4 200) ou encore de doubles diplômés et de co-diplômés avec un partenaire étranger : il est de l'ordre d'une trentaine par an, cette valeur semblant rester stable.